

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article L.2121-7 du code général des collectivités territoriales)

Le conseil municipal de la commune d'Erbray

se réunira en séance ordinaire salle du Conseil

Le 20 novembre 2023 à 20h00

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

Délibérations

1. Installation d'un nouveau conseiller municipal
2. Maintien ou non des fonctions d'adjoint au Maire, après retrait de l'ensemble de ses délégations
- ⇒ *La délibération qui suit ne sera soumise au Conseil municipal qu'en cas de décision de retrait des fonctions*
3. Détermination du nombre d'adjoints au Maire et fixation de l'ordre du tableau
- ⇒ *L'élection qui suit ne sera proposée au Conseil municipal qu'en cas de poste d'adjoint vacant*
4. Election d'un nouvel adjoint au Maire
5. Avis dans le cadre d'une enquête publique : projet d'extension de l'unité de méthanisation au lieu-dit « Hochepie » à Soudan
6. Exonération de taxe foncière sur le non bâti pour les exploitations agricoles en agriculture biologique
7. Définition de zones d'accélération des énergies renouvelables
8. Adhésion à LAD SPL – Prise de participation au capital
9. Création d'une commission municipale « sport »

Erbray, le 15 novembre 2023

Le Maire,
Isabelle DUFOURD-BOUCHET

